



14 octobre 2013

Bilan démographique 2012

Hausse continue de l'espérance de vie et migrations toujours nombreuses

(IVS).- Au 31 décembre 2012, la population résidente permanente du canton a atteint 321'732 personnes, soit 4'710 résidents de plus qu'en 2011. Cette croissance de 1.5% figure parmi les plus élevées de Suisse. La récente clôture de la statistique 2012 permet d'expliquer cette évolution annuelle. L'espérance de vie continue son ascension, alors que les migrations se maintiennent à haut niveau.

Maintien d'une forte croissance de la population valaisanne

Selon les résultats définitifs de la statistique de la population et des ménages (StatPop), la population résidente permanente du canton du Valais a atteint 321'732 personnes au 31 décembre 2012. Cet accroissement de 4'710 résidents équivaut à un taux de croissance de 1.5% par rapport à 2011.

Ce taux de croissance élevé est comparable aux niveaux atteints depuis 2008 en Valais. En comparaison helvétique, ce taux place le Valais en troisième position après les cantons de Fribourg et de Thurgovie. Ce taux est également supérieur à la moyenne lémanique 2012 qui se situe à 1%.

Composantes de l'évolution démographique annuelle

Depuis plus d'une décennie, l'immigration est le principal moteur de la croissance démographique. C'est à nouveau le cas en 2012, puisque le solde migratoire représente près de 90% de la croissance démographique annuelle. Le solde naturel est proche des années antérieures et ses évolutions s'inscrivent dans le prolongement de tendances de long terme.

Relative stabilité des naissances et des décès

Le solde naturel, composé des naissances et des décès, s'établit à près de 600 en 2012. Ce bas niveau est comparable aux années les plus récentes.

Suite à une hausse amorcée en 2005, les naissances se sont stabilisées en 2011 et connaissent une légère baisse en 2012 (3'045 naissances). Le taux de naissances pour 1'000 habitants passe de 9.9 en 2011 à 9.5 en 2012. L'indicateur conjoncturel de fécondité¹, soit le nombre moyen d'enfants par femme, passe de 1.54 en 2011 à 1.49 en 2012.

Le niveau de fécondité du canton se situe dans la moyenne nationale qui s'élève à 1.53 enfants par femme en 2012. On estime que le remplacement des générations² est atteint avec un indicateur conjoncturel de fécondité d'environ 2.1.

Sur le plan régional, en 2012 le nombre moyen d'enfants par femme est respectivement de 1.47 pour le Haut Valais, 1.47 pour le Valais Central, 1.54 pour le Bas-Valais.



Le nombre de décès demeure à des niveaux bas à mettre en regard avec le niveau d'espérance de vie. Le total de décès (2'517) équivaut à 777 décès pour 100'000 habitants.

Tant sur le plan national que cantonal, l'espérance de vie continue à progresser. En 2011/12 l'espérance de vie des hommes est de 79.5 ans en Valais, celle des femmes de 84.7 ans. Sur le plan national, ces valeurs sont respectivement de 80.4 ans (hommes) et de 84.7 ans (femmes) en 2011/12. En 30 ans (1981-2011), l'espérance de vie des Valaisans s'est accrue de près de dix ans pour les hommes (9 ans) et de plus de cinq ans pour les femmes (5.9 ans)³. Le niveau cantonal et le niveau national sont extrêmement proches, bien que le niveau d'espérance de vie des hommes du canton demeure légèrement inférieur à la moyenne nationale.

Maintien d'un haut niveau migratoire

L'essentiel de l'accroissement démographique provient du solde migratoire qui se maintient à haut niveau depuis 2008. Le niveau du solde migratoire 2012 (4'603) rejoint le pic atteint en 2008.

Ce haut niveau du solde migratoire est essentiellement dû à l'immigration internationale, qui représente plus de 80% du solde migratoire total en 2012 (arrivées internationales, inclus changements de statut)⁴.

Près de 70% des mouvements de départs et d'arrivées se concentrent au sein des 25 plus grandes communes du canton qui regroupent 60% de la population du canton.

Sur le plan global du canton, près de 70% des arrivées inter-cantoniales proviennent des cantons de Vaud (49%), Genève (11%) et Berne (9%). Par région du canton :

- Haut Valais: cantons de Berne (29%) et de Zürich (15%). Valais Central: cantons de Vaud (45%) et Genève (20%).
- Bas Valais: cantons de Vaud (72%) et de Genève (9%).

En 2012, les arrivées internationales proviennent principalement du Portugal (23%), de France (18%), d'Italie (8%) et d'Allemagne (7%). Par région du canton, les provenances principales des arrivées internationales sont les suivantes :

- Haut Valais: Allemagne (27%), Portugal (13%), Italie (8%).
- Valais Central: France (20%), Portugal (20%), Italie (8%).
- Bas Valais: Portugal (32%), France (23%), Italie (8%).

Acquisition de la nationalité suisse

Parallèlement au niveau élevé des migrations, le taux annuel d'acquisition de la nationalité suisse est passé de 1% de la population résidente permanente de nationalité étrangère en 2008, à 2.5% de celle-ci en 2012. Ce léger accroissement est probablement lié avec la proportion grandissante d'étrangers vivant depuis longtemps dans le canton. Le taux d'acquisition de la nationalité suisse observé en Valais est proche des niveaux observés sur le plan national ces dernières années (3.1% en 2006; 2.1% en 2011).

Personnes de contact

**Raphaël Bender, chef de l'Office cantonal de statistique et de péréquation
027 606 24 40 - raphael.bender@admin.vs.ch ou Roger Krüger, chargé de
projet à l'Office cantonal de statistique et de péréquation 027 606 24 46 -
roger.krueger@admin.vs.ch**

Notes - Définitions

- ¹ Indicateur conjoncturel de fécondité (ICF): somme des taux de fécondité par âge pour l'année considérée – ce qui correspond au nombre moyen d'enfants pour des femmes qui rencontreraient durant toute leur vie féconde les conditions observées lors de l'année considérée.
- ² Remplacement des générations: situation correspondant à un nombre de filles dans la génération des enfants égal au nombre de mères dans la génération des parents.
- ³ Les gains annuels moyens d'espérance de vie ont été de près de 0.3 ans pour les hommes et 0.2 ans pour les femmes ces vingt dernières années (1989 à 2009).
- ⁴ Changements de statut: changements de type de population - population résidente non permanente et population résidente permanente (permis de courte durée transformé en longue durée, etc.).